

## Demande de garantie Client Compresseurs à pistons 01/20

<b>Date</b>	
<b>Client (utilisateur) :</b>	<b>Revendeur :</b>
Interlocuteur :	Interlocuteur :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :

<b>Adresse où est situé le compresseur :</b> <i>Si différente de l'adresse du client ci-dessus</i>	<b>Adresse où envoyer les pièces :</b> <i>Par défaut les pièces sont envoyées à l'adresse du revendeur</i>
Interlocuteur :	Interlocuteur :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :

<b>Informations sur le revendeur :</b>
Avez-vous un Service Après-Vente ? (Entourez la réponse) <b>OUI. NON</b>
Par défaut, livraison des pièces seules (vous effectuez la réparation) sauf si : <b>Vous demandez une intervention complète ? OUI NON</b>
Votre métier principal (entourez la réponse) : Fournitures industrielles – Fournitures automobiles – Spécialiste air comprimé – autres
Etes-vous adhérent à un (des) groupement(s) d'achat ? : (précisez) :

Type du compresseur	Modèle du compresseur	N° de série ou de lot	Date mise en service	Nb. Heures Si compteur
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------------------

<b>Entourer l'élément concerné :</b> Moteur Electrique – Groupe de compression – Régulation – Transport - Divers
<b>Dysfonctionnement - Description très détaillée :</b>
<i>En cas de demande de retour de pièces défectueuses pour expertise, le port est à charge du client. Pour les compresseurs réparés dans les ateliers de Pistons Service, le port « aller » est à la charge du client.</i>

Cette demande d'intervention doit être accompagnée par :

- Facture de vente à l'utilisateur final (utilisateur)
- La ou les facture(s) d'entretien pour tous compresseurs de plus de 12 mois d'utilisation (pièces et lubrifiant seuls ou intervention complète – pièces et lubrifiant d'origine CompAir - IMPERATIF)
- Des photos (de situation, détails de la panne...) et autres éléments que vous jugez utile de joindre. Des vidéos peuvent pour être demandées.
- De la photo de la place signalétique

**Rappel : La garantie couvre**

- Les pièces, la main d'œuvre et les déplacements sont couverts pour les compresseurs à pistons à partir de 500 litres de réservoir.
- Les pièces et la main d'œuvre (déplacements non couverts) pour les compresseurs à pistons jusqu'à 270 litres de réservoir.
- Montants du forfait de déplacement et du taux horaire fixés par CompAir.

Pour les intervenants : Après réception, nous vous confirmerons votre demande par une prise en charge de garantie (bon de commande). Votre facture devra correspondre au bon de commande sous peine d'annulation et de retour de votre facture. Joindre obligatoirement votre fiche d'intervention. N'oubliez pas d'indiquer le N° de garantie ainsi que le N° du bon de commande. Afin d'éviter tout retard de traitement, il est impératif de remplir la fiche dans son intégralité. Les conditions de taux horaire et des indemnités kilométriques sont fixées par Pistons Service / CompAir.

**Éléments à envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [contact@pistons-service.com](mailto:contact@pistons-service.com)** / Procédure garantie 01012020